

**COMITE REGIONAL POUR L'INFORMATION
ECONOMIQUE ET SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE**

**LE SYSTEME STATISTIQUE
SUR L'ENVIRONNEMENT EN
ILE-DE-FRANCE : L'AIR**

**Rapport d'étape présenté
par Madame Thérèse FERRÉ
au nom du Groupe de Travail
animé par Monsieur Dominique BIDOU**

FÉVRIER 1997

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Préambule | 3 |
| 1 CONTEXTE NATIONAL | 4 |
| 2 DONNEES SUR LES EMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'ATMOSPHERE | 4 |
| 21 la demande en matière d'inventaires d'émissions | 5 |
| 22 les types d'inventaires | 5 |
| 23 les inventaires en Ile-de-France | 6 |
| 24 évolutions et difficultés | 6 |
| 3 QUALITE DE L'AIR EN ILE-DE-FRANCE | 7 |
| 31 le réseau AIRPARIF | 7 |
| 32 l'indice atmo : d'exécrable à excellent | 7 |
| 33 prévisions | 8 |
| 34 évolutions et demandes | 8 |
| 4 ERPURS | 9 |
| 5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU GROUPE POUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES SUR L'AIR EN ILE-DE-FRANCE | 10 |
| 51- Meilleure prise en compte du transport | 10 |
| 52- Un indice plus localisé | 10 |
| 53- La recherche et l'amélioration des connaissances | 10 |
| Fiche synthétique | 12 |
| ANNEXES | 14 |
| 1 Lettre de mission du groupe "Environnement" | 15 |
| 2 Liste des exposés présentés au cours des réunions | 18 |
| 3 Liste des sigles utilisés | 19 |

PREAMBULE

Cette note de synthèse fait suite à la réunion du groupe du 23 novembre 1995 et au colloque du CRIES du 21 juin 1996. Ce colloque a porté sur le passage des données brutes aux indicateurs d'information à travers deux exemples : la qualité de l'air et le prix de l'eau. Cette note a été discutée et approuvée par le groupe à la réunion du 18 octobre 1996. Elle a été adoptée par l'assemblée plénière du CRIES, le 30 janvier 1997. Elle fait le point sur les principales sources statistiques existant sur l'air en Ile-de-France, leur adéquation avec la demande et permet de dégager les premières recommandations du groupe dans ce domaine, conformément aux objectifs du groupe définis dans la lettre de mission du 27 juillet 1993 (*cf. annexe 1*). Ces recommandations pourront être complétées dans le rapport final suite à l'approche transversale ; elles ne seront pas remises en cause. Cette note de synthèse peut donc être considéré comme un module du rapport final du groupe.

Les réflexions du groupe ont été alimentées par les débats à l'issue d'exposés présentés en réunion, par des spécialistes régionaux du domaine de l'air(*cf. annexe 2*).

Le souhait d'avoir un air de qualité vient avant tout du fait qu'on le respire. L'impact sur la santé est mesuré par des programmes de recherche. La pollution de l'air ne nuit pas qu'à l'homme, elle a aussi une incidence sur la qualité de l'environnement : végétaux, minéraux (bâtiments)... La qualité de l'air est étudiée en fonction de plusieurs objectifs.

La nouvelle loi sur l'air traitera de la santé, de la protection du patrimoine et de l'écosystème.

1- CONTEXTE NATIONAL

Le dispositif de suivi de la qualité de l'air francilien s'inscrit dans un dispositif national centralisé à l'ADEME. Les données, issues de ce dispositif, constituent la BDQA (base nationale des données de la qualité de l'air)

Le dispositif de surveillance est composé d'une trentaine d'associations "loi 1901" qui ont des missions locales, départementales ou régionales.

Les polluants surveillés sont principalement le SO₂, les poussières, le plomb, le NO₂ et, depuis quelques années, l'ozone (O₃). Les valeurs limites sont les valeurs qui ne doivent pas être dépassées pendant les périodes déterminées, elles sont établies en liaison avec les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Les valeurs guides, inférieures aux valeurs limites sont fixées en vue de la protection à long terme de l'environnement.

La BDQA est un outil central, à l'échelon national. Elle rassemble en un point l'ensemble des données issues d'appareils de mesures automatiques. Le circuit des données se résume ainsi : les mesures sont effectuées en continu, et fournissent une donnée par quart d'heure. Les données sont ensuite stockées dans les stations d'acquisitions, puis acheminées au poste central du réseau. Elles sont ensuite validées par les techniciens du réseau, puis elles sont mises à disposition de la BDQA, qui les récupèrent en général une fois par semaine.

Le langage de transmission des données est normalisé au niveau européen ; par contre, il n'existe pas de bases semblables à la BDQA en Europe. La BDQA est actuellement en phase de validation informatique, rendant actuellement impossible l'accès aux données.

Comme dans les autres pays européens, les données "qualité de l'air" ne sont pas accompagnées de leur incertitude. Des travaux sont en cours pour la détermination des incertitudes aux différents niveaux de la chaîne de mesure. Ils pourraient aboutir d'ici un an ou deux.

2 DONNEES SUR LES EMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'ATMOSPHERE

Des inventaires d'émission de polluants dans l'atmosphère, réalisés régulièrement depuis 1971, constituent la matière première de base indispensable aux modèles de dispersion et de transformation physico-chimique dans l'atmosphère. Ces modèles sont validés par le réseau de surveillance de la qualité de l'air. La mesure des émissions, la modélisation puis la connaissance de la qualité de l'air sont indissociables pour une approche prévisionnelle. Ces inventaires sont réalisés par le CITEPA (centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique).

Le CITEPA, créé en 1961, est financé :
par ses adhérents (industriels, collectivités locales ...),
par l'IFEN, l'ADEME, le ministère de l'environnement,
et pour les travaux hors frontières par l'agence européenne de l'environnement et la CE.
Ces trois flux sont à peu près égaux.

21- La demande en matière d'inventaires d'émissions

- Le CITEPA est un organisme interprofessionnel national. Il effectue
- des inventaires nationaux pour le ministère de l'environnement, l'IFEN (institut français de l'environnement), l'observatoire de l'énergie...
 - des inventaires régionaux et locaux pour les DRIRE, l'ADEME, les conseils régionaux...
 - des inventaires sectoriels pour l'industrie.

Les inventaires sont faits pour répondre à une demande :

Les modélistes, qui étudient la chimie de l'atmosphère, la dispersion et les dépôts, ont des spécifications d'ordre géographiques et temporelles. Des modèles physico-chimiques sont actuellement en cours de développement pour pouvoir, couplés avec des modèles météorologiques, prévoir l'impact sur la qualité de l'air d'émissions ayant lieu pendant une heure et pour une surface de l'ordre du km². Actuellement, les données disponibles sont cumulées sur une année complète. Les données d'entrée de ces modèles seront donc des données horaires, pas actuellement disponibles.

Les administrations ont besoin d'évaluer les responsabilités, de respecter les réglementations internationales et d'asseoir des taxes. Elles ont besoin de connaître les divers types de source.

Les industriels doivent en particulier faire des études d'impact et connaître les dangers éventuels.

Les économistes sont préoccupés de l'impact de l'évolution économique sur l'environnement.

Les collectivités locales doivent mener leur politique locale et informer les populations. Leur demande est plus géographique et par type de source.

Le public a une demande d'information générale simple.

22- Les types d'inventaires

Chaque demande ayant donc ses propres caractéristiques, il existe trois types d'inventaires pour y répondre :

Ceux orientés "sources" (cheminées, installations) approche technologique : à ce niveau les informations de base sont connues.

Ceux orientés "économie" : connaître la pollution produite par tel ou tel secteur.

Ceux orientés produits (relatifs à plusieurs sources) : approche intégrée.

L'approche technologique est un point de passage obligé. L'expression générale relative aux inventaires d'émission calcule l'émission à partir des rejets spécifiques et des rejets estimés au moyen d'un facteur d'émission. Malheureusement, les structures statistiques ne prennent pas assez en compte les problèmes environnementaux et on manque de connaissance dans certains secteurs.

Les émissions de polluants sont très inégalement réparties en fonction du nombre d'établissements émetteurs : pour certains gaz comme le méthane, les vingt plus gros

émetteurs produisent plus de 80% des émissions, pour d'autres les 30 émetteurs les plus importants ne donneront pas plus de 10% du total.

Les mesures pour les inventaires ne sont pas faites par le CITEPA. Il existe des données disponibles très éparpillées et souvent incohérentes entre elles : données DRIRE sur les installations classées, données des services statistiques des ministères et de l'INSEE... Les taxes parafiscales sont aussi des vecteurs d'information (NOx, SO₂, N₂O, COV ...)

23- Les inventaires en Ile-de-France

En Ile-de-France, un inventaire un peu plus approfondi, que celui qui est réalisé tous les quatre ans, a été réalisé une seule fois en 1990. Le développement de statistiques régionales régulières dans le domaine des émissions atmosphériques nécessite l'instauration d'un dispositif régional permanent permettant la réalisation d'inventaires en vue de satisfaire les différents besoins.

Il existe une demande d'AIRPARIF pour connaître un ratio par habitant des émissions par départements, en Ile-de-France, et sur l'agglomération parisienne.

Le développement de CORINAIR, programme européen, utilisé en Ile-de-France permet d'atteindre la comparabilité de certains résultats. Il est en effet intéressant de comparer l'Ile-de-France avec d'autres régions européennes du même type ou avec d'autres régions françaises.

24- Évolutions et difficultés

Au début, les grands polluants étaient principalement émis par les industries. Puis, l'augmentation du parc automobile ainsi que les efforts des industriels ont conduit à une évolution forte de la situation. Par exemple, aux USA, 13% de NOx sont émis par les tondeuses à gazon et autres petites machines et, en France, 72% par les véhicules, la part des voitures va aller en diminuant.

Les suivis des polluants évoluent aussi : en 1985, le premier programme CORINAIR étudiait 3 polluants, celui de 1990 en suivait 8 et celui de 1994 en était à 27 polluants traités. Les problèmes actuels sont soulevés par la photochimie et le suivi des composés organiques volatils.

Il existe des difficultés pour connaître certaines données. Par exemple, en France le nombre de voitures dans le parc n'est pas connu. Il existe trois sources statistiques qui fournissent des chiffres différents. Le CITEPA publie une ventilation du parc français par type de véhicules. Il existe un groupe de travail au ministère de l'environnement sur ce sujet. Les contrôles techniques pourraient faire remonter certaines informations, par exemple on pourrait relever les compteurs. On aurait en plus de l'âge, déjà connu, le kilométrage effectué. Ceci soulève de nombreux problèmes administratifs.

3- QUALITE DE L'AIR EN ILE-DE-FRANCE

31- Le réseau AIRPARIF

AIRPARIF est le réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France. C'est une structure tripartite qui regroupe l'État, les collectivités locales et les industriels régionaux. Il travaille en collaboration avec le laboratoire d'hygiène de la ville de Paris et le laboratoire central de la préfecture de police. Il dispose de plus de 70 stations de mesures.

Il existe trois types de stations de mesure :

- Les **stations de fond** surveillent la qualité de l'air ambiant. Elles sont situées dans les cours d'école, les parcs...
- Les **stations de fortes fréquentations**. Elles sont dans des lieux très passants comme le parvis de la Défense...
- Les **stations de proximité**. Elles sont sur les trottoirs, proches du trafic, elles indiquent la pollution maximale correspondant au risque maximum.

Les stations de fond sont essentielles pour connaître la qualité de l'air ambiant.

Une base de données très importante est construite à partir des données transmises tous les 1/4 d'heures pour les principaux polluants. Ces données sont validées puis agrégées. Les normes européennes exigent un pas de temps différent selon les polluants : de 24 heures pour le dioxyde de soufre, il est de un an pour le plomb.

Il faut que les 3/4 des données d'une journée soient bonnes pour que les données de la journée complète soient validées. Cette validation n'est pas automatique, elle est effectuée par des techniciens spécialisés. Les marges d'erreur sont différentes selon les polluants : de 20% environ pour le NO₂, elles se situent aux alentours de 10% pour le dioxyde de soufre (SO₂). Les normes européennes tiennent compte de ces incertitudes.

32- l'indice atmo : d'exécration à excellent

La qualité de l'air dans l'agglomération parisienne est caractérisée par l'indice atmo, calculé quotidiennement par AIRPARIF. Les objectifs de cet indice sont d'informer les décideurs et le grand public, en donnant une seule information pour un secteur, de la qualité de l'air homogène, et pour une journée. Cet indice prend une valeur de un à dix, chacune étant associée à un qualificatif d'exécration à excellent. L'indice atmo représente la situation de fond.

C'est un indice global qui tient compte de 4 polluants (NO₂, SO₂, O₃, poussières). C'est l'indice concernant le polluant le plus mauvais qui est gardé et transmis au public. Cet indice atmosphérique existe à l'échelle nationale. Quelques pays européens vont sans doute reprendre chez eux le travail français.

Les seuils retenus pour les différents polluants varient en fonction des objectifs poursuivis. Les normes OMS (Organisation mondiale de la santé) régissent tout. Mais ces normes sont en perpétuelle évolution. Le taux de SO₂ a fortement diminué dans la région ces dernières années. Dernièrement, une pointe située au-dessus de 400 microgrammes a eu lieu. Dans les années 1950, il existait des pointes au-dessus de 4000 mg.

Un processus d'information et d'alerte a été mis en place en avril 1994. L'alerte a une valeur plus localisée que l'indice : elle est déclenchée à partir de deux stations concernées.

Les défauts d'atmo sont d'être réducteur, il résume 15 000 mesures quotidiennes en un seul mot et il ne prend pas en compte les synergies des polluants. Les dangers d'utilisation d'atmo sont d'oublier ses limites et ses objectifs, de prendre en compte des sites non représentatifs ou de faire un indice sur une zone non homogène : l'Ile-de-France par exemple.

33- prévisions

Globalement, du 1-1-1992 au 31-12-1994, c'est l'indice 3 (bon) qui a été majoritaire. Il est important d'avoir des données historiques pour étudier les tendances d'évolution de la pollution. Depuis 1956, la pollution soufrée a été divisée par 6 en Ile-de-France. La recherche doit permettre de prévoir les pics de pollution et de construire des modèles de pollution qui sont simulés avec les données historiques. On pourra bientôt prévoir 6 heures à l'avance les pointes de pollution. Dans moins de deux ans, ces prévisions pourraient être faite la veille pour le lendemain.

Les données météo associées aux modèles permettent de faire des prévisions. Le facteur principal à prendre en compte pour la qualité de l'air est le facteur météo : c'est le facteur d'émergence. L'ensoleillement et la vitesse du vent sont fondamentaux. Le 10 octobre 1995, une pointe de pollution a eu lieu, alors que la circulation ne connaissait pas vraiment de pointe. Par contre, à cause des grèves la circulation la plus forte a eu lieu plus tôt le matin que d'habitude, à une heure où l'atmosphère est particulièrement stable.

AIRPARIF utilise les données de Météo-France. Pour mieux comprendre les phénomènes, des rétro trajectoires (trajectoires de masses d'air au moment des pointes de pollution) sont faites à la demande.

34- Évolutions et demandes

Il est important du point de vue de la santé de mieux connaître l'exposition réelle et cumulée du citoyen à la pollution atmosphérique, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des locaux, parkings, Le laboratoire d'hygiène de la ville de Paris travaille sur ce sujet depuis de nombreuses années.

Le laboratoire central de la préfecture de police participe aussi depuis de nombreuses années :

- à la surveillance de la pollution atmosphérique à l'intérieur des locaux (habités et de travail) et des ouvrages souterrains, à Paris et dans les trois départements limitrophes ;
- à l'exploitation du réseau de surveillance de la qualité de l'air de la région Ile-de-France (réseau AIRPARIF). Il gère une partie des stations du réseau (stations dites de proximité ; proches des voies de circulation) et développe actuellement les méthodes de mesure systématiques des nouveaux métaux à surveiller

(cadmium, nickel et arsenic). Une surveillance de la pollution par les hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM), notamment le benzène, a été également mise en place depuis 1994 sur 2 sites de proximité.

A ce titre, le laboratoire central de la préfecture de police recueille de nombreuses données qui font l'objet d'un rapport annuel.

Depuis 1990, il a été introduit la mesure de polluants non encore réglementés, mais qui doivent avoir des impacts sur la santé. Des statistiques de précaution doivent être calculées sur des sujets non encore demandés par l'OMS. Il faut penser aux statistiques nécessaires dans dix ans.

Il existe une demande de données localisées (par exemple d'un indice par département ou mieux d'un secteur déterminé par son homogénéité). Il n'y a pas assez de stations en grande couronne et toutes les stations ne sont pas équipées pour mesurer les 4 critères de l'indice. Il a près de quarante stations de mesure prises en compte dans l'indice.

Des études sociologiques sont nécessaires pour connaître la durée d'exposition du citadin aux pollutions les plus fortes.

Les indicateurs biologiques pourraient être plus utilisés. Pour l'eau, on étudie la truite. Les lichens et les plantes sont des moyens d'approche rétrospectif. Les personnes qui font ce type d'études manquent de moyens et leurs résultats ne sont pas repris par AIRPARIF. Le lichen a l'avantage d'être partout, mais il a un temps de réponse de quatre ans.

4- ERPURS

Le projet ERPURS (évaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé) est né en décembre 1990. Il répond à la préoccupation croissante, aussi bien des décideurs que des professionnels et du grand public, de mieux cerner les relations entre la santé et la pollution atmosphérique.

Un rapport a été publié en décembre 1994 dans le cadre de ce projet par l'observatoire régional de la santé. Il traite de l'impact de la pollution atmosphérique urbaine sur la santé en Ile-de-France de 1987 à 1992. Les résultats de cette étude ont montré clairement une association statistiquement significative entre certains indicateurs de pollution atmosphérique et des indicateurs reflétant l'état de santé de la population.

5- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU GROUPE POUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES SUR L'AIR EN ILE-DE-FRANCE

Il y a beaucoup moins d'organismes dans le domaine de l'air que dans celui de l'eau, ce qui fait qu'il existe déjà une grande cohérence. L'ADEME et le CITEPA créent une bonne coordination au niveau de la production des données et l'IFEN en aval du recueil de données. AIRPARIF est sur le terrain. Il existe ainsi un bon équilibre entre le travail national et le régional.

L'établissement d'informations poursuit différents objectifs :

1. informer le public : indice synthétique
2. gestion pour décision
3. Schéma directeur, plan d'urbanisme

51- Meilleure prise en compte du transport

La mesure de la pollution atmosphérique repose sur un système ancien d'associations. Il a d'abord associé les industriels, principales sources de pollution atmosphérique à l'époque. Les industriels sont bien associés à AIRPARIF, mais l'association des transports est récente dans le dispositif (Renault, Peugeot et la RATP ont adhéré depuis peu à AIRPARIF).

Il faut étudier comment des informations réunies à des fins administratives ou fiscales devraient être légèrement amendées pour répondre à des besoins statistiques. On pourrait, en particulier, améliorer la connaissance du parc automobile à l'aide des données relevées au cours des contrôles techniques.

52- Un indice plus localisé :

Fournir un indice global au niveau de l'agglomération parisienne, c'est très bien ; mais la demande d'indices plus fins explose dans la presse et il faut y répondre de manière cohérente. Des zones de pollution homogène, mais assez vastes vont être déterminées en Ile-de-France (4 ou 5 secteurs). Les habitants souhaiteraient à la fois pouvoir comparer les valeurs de l'indice selon les localisations, mais aussi connaître l'influence de la pollution sur leur santé. A Genève, il existe un indice par quartier. Il n'existe pas de réponse à l'heure actuelle à la question suivante : la pollution des rues orientées est-ouest est-elle inférieure à celle des rues nord-sud ?

Une couverture complète de la région et non plus seulement de l'agglomération parisienne est souhaitable. Les zones rurales rencontrent aussi des problèmes de pollution, par exemple un niveau d'ozone trop élevé du côté de Rambouillet.

53- La recherche et l'amélioration des connaissances :

Le suivi de la qualité de l'air dégage un besoin fort de recherche, malgré l'ancienneté du suivi de ce phénomène, à cause de l'évolution rapide de ce domaine. Il faut affiner connaissances et prévisions en fonction des échelles de temps et d'espace. Il est nécessaire de prévoir les épisodes de pointe de pollution pour permettre de définir de

véritables mesures pour ces périodes, au-delà des recommandations déjà adressées à la population.

Le programme ERPURS doit être poursuivi et approfondi. Pour mieux connaître l'exposition réelle de chaque individu à la pollution, des études sociologiques sont nécessaires par exemple pour savoir combien de temps les personnes sont exposées à une pollution maximale.

La recherche existe dans le domaine des indicateurs biologiques mais elle n'est pas assez exploitée. Il n'existe pas dans ce domaine d'indicateurs à court terme. Les indicateurs à court terme sont portés par l'opinion publique, mais il faut aussi des indicateurs de fond.

Il faut s'inscrire dans la durée et avoir des banques d'informations assez larges en prévision de ce qui pourrait se passer demain. Il faut connaître l'évolution de la composition de l'air et, en particulier, engranger des informations dès qu'il y a un changement : par exemple, l'arrivée d'un nouveau carburant. On est en présence d'un phénomène physique, des recherches sont à faire en physico-chimie.

Des études doivent être menées pour mieux apprécier le coût économique et social de la pollution. Elles prendront en compte les effets sur la santé, sur la végétation (diminution des rendements en blé...), sur le bâti...Un rapprochement du coût et des dommages serait une bonne aide à la décision.

La dépense de prévention sera étudiée dans le cadre de l'approche transversale sur les données économiques.

FICHE SYNTHETIQUE

RECOMMANDATIONS DU GROUPE "ENVIRONNEMENT" POUR AMELIORER LES STATISTIQUES SUR L'AIR EN ILE-DE-FRANCE

| <i>Thème</i> | <i>Propositions</i> | <i>Pilotes</i> |
|---|---|---|
| Prévisions | affiner les prévisions en fonction des échelles de temps à court terme (6 heures) et à long terme (veille pour le lendemain). | AIRPARIF |
| Problèmes spaciaux | Indices par zones : fournir des indices de qualité de l'air à un niveau géographique plus fin que l'agglomération parisienne, pour 4 ou 5 zones Etendre les mesures et les prévisions de qualité de l'air à l'ensemble de l'Ile-de-France. | AIRPARIF |
| Prise en compte de l'évolution | Connaître l'évolution de la composition de l'air, en particulier en engrangeant des informations dès qu'il y a un changement : par exemple, l'arrivée d'un nouveau carburant. | Laboratoire de la ville de Paris, AIRPARIF |
| Meilleure prise en compte des transports | Utilisation de données administratives : par exemple, utilisation des données des contrôles techniques des véhicules (connaissance du kilométrage effectué...). | Ministère transports, CITEPA, AIRPARIF, IAURIF |
| Indicateur de fond | Approfondir la recherche dans le domaine des indicateurs biologiques et leur prise en compte dans le système de connaissance de la qualité de l'air. | IAURIF, laboratoire de recherche, AIRPARIF |
| Coût économique et social | Etudes sur le coût économique et social de la pollution atmosphérique | Ministère de l'environnement |

| <i>Thème</i> | <i>Propositions</i> | <i>Pilotes</i> |
|---|---|--|
| <i>pollution globale :</i> <i>1- contribution à l'effet de serre,</i> <i>2- dégradation de la couche d'ozone</i> | <p>1- Approfondir la connaissance de la part de l'Ile-de-France, de ses habitants, ses activités, ses transports dans l'effet de serre.</p> <p>2- Approfondir la connaissance de la contribution de l'Ile-de-France à la dégradation de la couche d'ozone (par les gaz CFC)</p> | <p>1- CITEPA</p> <p>2- Ministère de l'environnement (DPPR)</p> |

ANNEXE 1

LETTRE DE MISSION DU GROUPE DE TRAVAIL "ENVIRONNEMENT"



CRIES d'Ile-de-France

Groupe Environnement

Paris, le 27 JUIL. 1993

Lettre de mission

La décision de mettre en place un groupe de travail sur le thème de l'environnement a été prise par l'assemblée plénière du CRIES le 4 février 1993

Les missions de ce groupe s'inscrivent dans le cadre général des missions dévolues au CRIES par la convention Etat/Région du 26 juin 1989. Il s'agit des missions suivantes :

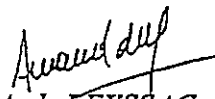
- recenser les besoins des utilisateurs d'information économique et sociale ;
- évaluer la manière de satisfaire ces besoins par la prise en compte de la dimension régionale dans les travaux statistiques nationaux, la mobilisation de sources non encore utilisées, la réalisation d'enquêtes spécifiques, etc. ;
- formuler des recommandations aux organismes les mieux placés pour les mettre en oeuvre.

Le système statistique sur l'environnement se met actuellement en place. Le groupe pourra y apporter la contribution et formulera toutes les recommandations qu'il jugera utiles.

Monsieur HOLLEAUX^(*), conseiller régional d'Ile-de-France, assurera le rôle d'animateur de ce groupe de travail. Mme FERRE, chargée d'études à la direction régionale de l'INSEE, en sera le rapporteur.

A la présente lettre de mission est jointe une fiche de cadrage général des travaux qui pourraient être conduits au sein du groupe.

Le président du CRIES


A. de LEYSSAC

() remplacé, en septembre 1994, par Monsieur BIDOI, Directeur de l'Agence régionale pour l'environnement et les nouvelles énergies.*

CRIES de l'Ile-de-France

La plupart des problèmes d'environnement qui se poseront au cours des années à venir, ont une dimension internationale : qu'il s'agisse du réchauffement de la planète due aux émissions de gaz carbonique, du déboisement, du rétrécissement de la couche d'ozone, de la pollution de l'air ou de l'eau, de la gestion des déchets, etc.

Mais leur prise en charge relève souvent d'actions prises à l'échelon régional, voire local.

Toutefois, dans ce domaine, on assiste à un fractionnement des responsabilités entre trop de services responsables, tant au niveau national qu'au niveau régional ou départemental.

Un système statistique qui se met en place

Dans le domaine de l'environnement, le système statistique est encore dans sa phase préparatoire.

Au niveau européen, le programme statistique 1989-92 de la Communauté était le premier à faire place à l'environnement.

En France, ont été mis en place, par décret du 18 novembre 1991, vingt-deux Directions régionales de l'environnement (DIREN). Elles partagent, avec les Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), les responsabilités de la mise en application de la politique de l'État dans ce domaine.

Elles sont également, à ce titre, chargées de recueillir, d'exploiter et de diffuser les données relatives à l'environnement en liaison avec l'Institut français de l'environnement (IFEN), créé lui aussi en novembre 1991.

Au niveau de l'Ile-de-France, il existe depuis 1992 un "Observatoire régional des déchets", structure de réflexion de coordination et de suivi.

Le rôle du CRIES

La réflexion du CRIES intervient à une période où le système est dans sa phase préparatoire.

Le groupe de travail aura pour mission :

- * de faire le point sur les sources statistiques existantes et les organismes susceptibles de fournir des informations dans ce domaine ;
- * d'évaluer les besoins statistiques régionaux et de faire émerger des préoccupations propres à l'Ile-de-France en matière d'eau, de déchets, de nuisances liées aux transports et à l'urbanisation...
- * dans son programme de travail, présenté le 27 mai au groupe "environnement" du Conseil national de l'information statistique (CNIS), l'Institut français de l'environnement (IFEN) envisage, dès maintenant, une réflexion à moyen terme sur la composante régionale et locale du futur système statistique sur l'environnement. Le groupe de travail pourra y apporter sa contribution.

Le CRIES devra également coordonner ses réflexions avec celles qui seront menées dans le cadre du groupe "environnement" du Conseil national de l'information statistique.

ANNEXE 2**LISTE DES EXPOSES PRESENTES AU COURS DES REUNIONS :****Réunion du 23 novembre 1996**

Méthodologie de recueil et de traitement des données sur la qualité de l'air en France :

Mme. Colosio - ADEME

Données sur la qualité de l'air en Ile-de-France :

Mme. BOISSAVY - AIRPARIF

Données sur les émissions dans l'air :

M. Fontelle - CITEPA

Colloque du 21 juin 1996 : "Environnement des données brutes aux indicateurs d'information"

Première partie : indicateur de pollution de l'air

1. Exposé d'introduction :

M. Eibel - président d'AIRPARIF

2. Émission de polluants dans l'atmosphère :

M. - Fontelle - CITEPA

3. Confection d'un indice de pollution de l'atmosphère :

M. Lameloise - directeur AIRPARIF

4. Conclusion :

M. Fève - Conseil économique et social d'Ile-de-France

ANNEXE 3

SIGLES SUR L'ENVIRONNEMENT

| | |
|-----------------|--|
| ADEME | Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie |
| AIRPARIF | Surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France |
| BDQA | Base nationale des données sur la qualité de l'air |
| CH ₄ | Méthane |
| CITEPA | Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique |
| CORINAIR | Programme européen de suivi de la qualité de l'air |
| CRIES | Comité régional pour l'information économique et sociale |
| CRIF | Conseil régional d'Ile-de-France |
| DDAF | Direction départementale de l'agriculture et de la forêt |
| DDE | Direction départementale de l'équipement |
| DIREN-IDF | Direction régionale de l'environnement |
| DRAF-IDF | Direction régionale de l'agriculture et de la forêt |
| DRASS | Direction régionale des affaires sanitaires et sociales |
| DRE-DERU | Direction régionale de l'équipement, division de l'eau et des réseaux urbains |
| DRIRE | Direction régionale de l'industrie et de la recherche |
| ERPURS | Évaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé |
| IAURIF | Institut aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France - direction environnement urbain et rural |
| IC | Installation classée |
| IFEN | Institut français de l'environnement |
| NO ₂ | Dioxyde d'azote |
| NO _x | Oxydes d'azote |
| O ₃ | Ozone |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| Pb | Plomb |
| Ps | Poussières |
| SIGR | Système d'information géographique (régional) |
| SO ₂ | Dioxyde de soufre |